
LA CR IX

DE SAINT-GILLES

N° 140 Juin 2015

« Vous tous, marchez sous la croix et criez : "Toulouse"
C'est pour la croix que nous avons tout laissé,
pour que Toulouse soit toujours protégée du Ciel »

Raymond de Saint-Gilles

Le mois du Sacré-Cœur

La dévotion au Sacré-Cœur est un moyen d'exprimer la bonté de Notre-Seigneur à notre égard. Lorsque l'on dit que Dieu est Amour, que Dieu est bon, on pourrait croire qu'il s'agit de prêter à Dieu un vague sentiment de sympathie pour les hommes.

Aimer quelqu'un d'un amour noble et pur, le seul amour dont Dieu soit capable, c'est vouloir son bien. Et comme en Dieu le vouloir est divin, avec tout ce que cela comporte de force et de sagesse, Dieu nous veut du bien, et pas n'importe lequel, puisque la Révélation nous découvre que Dieu veut pour nous un bien surnaturel, c'est-à-dire un bien qui n'est ni une partie, ni un effet de la nature, qui n'est pas dû par la nature, mais qui dépasse l'être, les forces et les droits de la nature. Ce bien, que Dieu nous propose gratuitement, par pure miséricorde, et qui a coûté la Passion et la mort de Notre-Seigneur sur la croix, c'est la grâce sanctifiante sur la terre et la vision directe de Dieu dans l'éternité, l'un étant le commencement de l'autre, la grâce devant se muer en gloire.

Par conséquent, dire que Dieu nous aime revient à dire que Dieu nous propose le bien le plus excellent qu'Il puisse nous proposer : jouir de Lui-même pour toujours. Rien n'est plus grand que Dieu de sorte qu'aucun bonheur n'est plus intense que de voir Dieu et de partager sa vie.

Les difficultés que nous rencontrons dans notre vie nous font parfois penser que Dieu ne nous aime pas, comme si ces difficultés anéantissaient le salut proposé à nos âmes. Absolument pas. Dans toute situation, l'homme peut se sauver, parce que Dieu veut

le salut de tous. Aucune épreuve ne peut nous empêcher de nous sauver. Le seul contexte qui « neutralise » la bonté de Dieu nous proposant le salut, est celui du péché mortel, car il exprime l'orientation d'une volonté qui ne veut pas de l'ordre de Dieu. Oui, l'homme qui vit dans le péché mortel pourrait dire en quelque sorte que Dieu ne l'aime pas car Il ne lui donne pas sa grâce, mais, en fait, c'est cet homme pécheur qui, par la malice de sa volonté, a écarté de lui le salut. On ne peut pas à la fois vivre volontairement dans l'offense et la désobéissance à Dieu et vouloir aussi être sauvé, vouloir orienter son âme en conformité avec la volonté divine : ce serait vouloir deux choses contradictoires qui s'excluent par nature.

Mais Dieu est tellement bon qu'Il en est miséricordieux. Il ne cesse de proposer à l'homme le salut de son âme, même lorsque celui-ci le méprise, lui laissant par là-même la possibilité de se convertir et de se sauver. Nos refus de Dieu ne fatiguent pas la patiente miséricorde de Dieu.

Ce Dieu si bon nous attend dans l'Eucharistie. Le mois du Sacré-Cœur est aussi le mois du Très Saint Sacrement de l'autel. Le 7 juin, la procession de la Fête-Dieu dans les rues de Toulouse nous donnera l'occasion de témoigner publiquement qu'au milieu de nos misères terrestres, il existe un amour fiable – celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ – qui nous propose un bien unique et inespéré : partager le bonheur divin dans l'éternité.

Abbé Joël Malassagne

LES ÉVÊQUES ALLEMANDS NE SONT PLUS CATHOLIQUES :

Voici la « Réponse de la Conférence épiscopale allemande aux questions » posées pour le synode de 2015. Il note que cette réponse est publiée sur le site de la conférence des évêques d'Allemagne en cinq langues, ce qui montre une claire volonté de faire la leçon au monde entier. Et cette leçon est ahurissante.

Il faut donner les sacrements de pénitence et de communion aux divorcés soi-disant remariés, c'est-à-dire aux adultères permanents (comme cela se fait déjà officiellement en Allemagne), mais « il est suggéré en outre – ce sont les évêques qui parlent - que l'échec d'un mariage soit repensé en droit canon, au plan dogmatique et pastoral, et de développer de nouvelles formes de liturgie » ad hoc. Il s'agit donc bel et bien de changer la doctrine.

Dans 40% des mariages religieux en Allemagne le conjoint « appartient à une autre confession chrétienne » (en clair il est protestant). Que ce conjoint soit « exclu (sic) de la Communion est perçu comme un obstacle à l'éducation chrétienne des enfants et au vécu de la foi par la famille ». Il faut donc qu'il soit admis à la communion. Le fait qu'il ne croie pas en l'eucharistie n'est même pas évoqué. Cela n'entre pas en ligne de compte. La seule conclusion possible est que les évêques n'y croient donc plus eux-mêmes.

En ce qui concerne les homosexuels, il convient de faire comme la société civile : reconnaître les partenariats homosexuels et pratiquer à l'église une bénédiction de ces partenariats, « distincte de la bénédiction du mariage », elle-même distincte de la bénédiction des adultères permanents (car il leur faut aussi une bénédiction spéciale).

L'Église qui est en Allemagne n'est clairement plus l'Église catholique, du moins quant à ses chefs."

UN ANCIEN FRANC-MAÇON DÉVOILE LE POUVOIR DES LOGES

Serge Abad-Gallardo, architecte français âgé aujourd'hui de 60 ans, a passé 24 ans au sein de l'obédience du Droit Humain, une émanation du Grand Orient de France. Il a publié *Pourquoi j'ai cessé d'être franc-maçon* (Éd. Pierre Téqui), après sa conversion au christianisme. Il déclare :

"Au début, certaines paroles du rituel maçonnique (rite écossais ancien et accepté) m'ont fait reconnaître des liens entre la franc-maçonnerie et l'Église. À titre d'exemple, dans le rituel d'initiation on retrouve des phrases comme : « Cherchez et vous trouverez » ou « Frappez, et l'on vous ouvrira » qui sont dans les Évangiles. Petit à petit, je me suis rendu compte que le sens n'était pas le même. J'ai entendu aussi des expressions très anticléricales. Cela ne m'a pas plu, mais je me suis adapté car j'étais éloigné de la foi, et surtout de l'Église. En outre, dans la franc-maçonnerie on parlait beaucoup de fraternité, mais j'ai pris conscience que derrière cette fraternité apparente il y avait quelques arrangements et des luttes pour le pouvoir au sein même de la franc-maçonnerie. Enfin, quand je suis revenu à la foi, j'ai compris que le catholicisme et la franc-maçonnerie étaient incompatibles. [...] *A-t-elle réellement le pouvoir que lui prête sa légende ? Oui, ce pouvoir, elle l'a ! En France, depuis 2012, de nombreux ministres sont maçons. Et les grands maîtres du Grand Orient, du Droit Humain ou de la Grande Loge veulent changer la société. Des lois comme l'avortement, l'euthanasie ou le mariage homosexuel sont des idées maçonniques.* Un grand maître de la Grande Loge de France, Pierre Simon, a avoué que toutes ces lois étaient déjà pensées et mûries en loges avant d'être votées par les députés. *Et elle conspire ? La franc-maçonnerie croit en l'« utopie » : autrement dit, tout ce qui est possible à un être humain, il doit et peut se le permettre. Il n'y a pas de limite dans une loi naturelle qui vienne de Dieu ; la morale provient du pacte social.* Il n'y a donc pas d'autre mode de vie que l'hédonisme : le plaisir et le bonheur sont l'unique but, le Salut éternel n'existe pas, il faut jouir de la vie. La franc-maçonnerie conspire, alors, contre toute façon de penser qui n'est pas la sienne."

AMEN À LA COMMUNION Nous rappelons à nos fidèles qu'il ne faut pas répondre AMEN au moment de la communion. Cette pratique laisse entendre que la communion n'est pas une réalité objective en soi (le corps et le sang de Jésus-Christ) mais dépend de la foi des fidèles. C'est encore une de ces nouveautés qui ont contribué à affaiblir la croyance en la Présence réelle.

ÉPHÉMÉRIDES DE JUIN 2015

MOIS CONSACRÉ AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

	Notre-Dame du Férétra TOULOUSE	Prieuré St Dominique GRAGNAGUE	École St Jean Bosco TOULOUSE	Chapelle du Sacré-Cœur CASTRES
lundi 1^{er} juin Ste Angèle Merici, vierge	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	
mardi 2 juin de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	
mercredi 3 juin de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
jeudi 4 juin Fête du Très Saint Sacrement (Fête-Dieu)	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h00 : messe basse	
vendredi 5 juin St Boniface, évêque et martyr <i>1^{er} vendredi du mois</i>	17h30 : Heure Sainte et confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	18h00 : messe basse
samedi 6 juin St Norbert, évêque et confesseur <i>1^{er} samedi du mois</i>	15h00 : permanence du prêtre (abbé Malassagne) 17h00 : office du Rosaire 17h30 : messe basse			17h30 : confessions 18h00 : messe basse
dimanche 7 juin 2 ^{ème} dimanche après la Pentecôte Solennité de la Fête-Dieu	8h00 : messe basse 9h00 : grand'Messe chantée 11h00 : procession dans les rues de Toulouse			10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 8 juin de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	
mardi 9 juin de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	
mercredi 10 juin Ste Marguerite, reine d'Écosse	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 : messe basse		
jeudi 11 juin St Barnabé, apôtre	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		17h30 : messe basse	
vendredi 12 juin Fête du Sacré-Cœur de Jésus	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	
samedi 13 juin St Antoine de Padoue, confesseur et docteur	15h00 : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 18h30 : messe basse			
dimanche 14 juin 3 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	8h00 : messe basse 9h00 : messe (1 ^{ères} communions) 10h30 : grand'Messe chantée			10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 15 juin de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	
mardi 16 juin de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	
mercredi 17 juin St Grégoire Barbarigo, évêque et confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 : messe basse		
jeudi 18 juin St Éphrem de Syrie, diacre, confesseur et docteur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		17h30 : messe basse	
vendredi 19 juin Ste Julienne de Falconieri, vierge	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	
samedi 20 juin De la Sainte Vierge	15h00 : permanence du prêtre (abbé Malassagne) 18h30 : messe basse			

dimanche 21 juin 4 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	8h00 : messe basse 9h00 : messe basse			10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 22 juin St Paulin de Nole, évêque et confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	
mardi 23 juin Vigile de St Jean-Baptiste	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	
mercredi 24 juin Nativité de St Jean-Baptiste	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 : messe basse		
jeudi 25 juin St Guillaume, abbé	17h30 : confessions 18h30 : messe chantée		17h30 : messe basse	
vendredi 26 juin Sts Jean et Paul, martyrs	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
samedi 27 juin De la Sainte Vierge	15h00 : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 18h30 : messe basse			
dimanche 28 juin 5 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 29 juin Sts Pierre et Paul, apôtre	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
mardi 30 juin Commémoration de St Paul, apôtre	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
mercredi 1^{er} juillet Très Précieux Sang de Notre-Seigneur	17h30 : confession 18h30 : messe basse	11h30 messe basse		
jeudi 2 juillet Visitation de la Très Sainte Vierge	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
vendredi 3 juillet St Irénée de Lyon, évêque <i>1^{er} vendredi du mois</i>	17h30 : Heure Sainte et confessions 18h30 : messe basse			18h00 : messe basse
samedi 4 juillet De la Sainte Vierge <i>1^{er} samedi du mois</i>	15h00 : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 18h30 : messe basse			17h30 : confessions 18h00 : messe basse
dimanche 5 juillet 6 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée

Carnet paroissial

Sépulture :

Madeleine BOUYAL, 96 ans,
à Lavaur, le 29 avril

Dimanche 7 juin 2015 : Fête-Dieu

Procession du Saint Sacrement
dans les rues de Toulouse.

Rendez-vous à partir de 10h30
au Jardin royal.

Début de la cérémonie à 11h00.

DIMANCHE 21 JUIN : KERMESE PAROISSIALE AU PRIEURE SAINT DOMINIQUE

- 10h : grand'Messe chantée
- 12h : spectacle par les enfants
- 12h30 : buffet / pique-nique / plateau-repas*
- 14h à 17h : ouverture des stands
- 17h30 : spectacle folklorique
- 19h : tombola puis dîner* * sur réservation

VENDREDI 26 JUIN À 10H30 :

**Messe de clôture de l'année scolaire dans
l'église paroissiale de Pibrac.**

Prieuré saint Dominique

2245 av. des Platanes
31380 GRAGNAGUE
tél. : 05 61 74 27 93

N.D. du Férétra

Place saint Roch
TOULOUSE
tél. : 05 61 55 42 88

Chapelle du Sacré-Cœur

24 rue Mahuziès
81100 CASTRES
tél. : 05 63 72 15 66

École Saint-Jean Bosco

14 rue des Artistes
31200 Toulouse
tél. : 05 61 57 32 50